



*Communiqué de presse  
Paris, le vendredi 8 décembre 2023*

## **Au sein de la Fondation PARC, L'Observatoire de la finance durable internationalise le suivi et la transparence pour la transition écologique**

En ce début d'année 2024, [l'Observatoire de la finance durable](#) (OFD) rejoindra la nouvelle fondation Paris Agreement Research Commons (PARC). Au sein de cette nouvelle entité, l'Observatoire fusionnera d'ici fin 2024 avec le [Climate Transparency Hub](#) (CTH) pour devenir la plate-forme de référence en matière de suivi et de transparence pour la transition écologique dans la finance mais également un levier de diffusion internationale de ces travaux.

La fondation PARC, abritée par la Fondation du Risque (FdR) adossée à [l'Institut Louis Bachelier](#) (ILB), et créée en coordination avec la Direction Générale du Trésor, se donne pour objectif d'améliorer les méthodologies de suivi de l'accord de Paris et de stimuler l'écosystème de recherche et de données sur la finance verte.

Cette fondation bénéficiera de la complémentarité entre le CTH et l'Observatoire de la finance durable. La plate-forme nouvellement créée concentre à la fois la collecte et la centralisation des données en lien avec les acteurs financiers jusqu'ici assurée par le CTH ainsi que la mise à disposition par l'Observatoire des données et des analyses nécessaires au suivi de la transformation des pratiques financières dont le suivi des engagements individuels des acteurs. [L'ADEME](#) sera présent dans la gouvernance de la nouvelle plateforme, en tant que financeur et membre fondateur de la fondation PARC.

L'activité de diffusion et promotion des données de la Place aujourd'hui assurée par l'Observatoire va quant à elle se poursuivre au sein de l'Institut de la finance durable. Elle continuera d'être assurée avec les fédérations professionnelles partenaires du projet : la Fédération Bancaire Française, l'Association Française de la Gestion financière, France Assureurs, France Invest et l'Association française des Sociétés Financières, toujours en cohérence avec les missions de l'Institut et son rôle moteur pour la transition de la Place financière.

L'Institut de la Finance Durable restera par ailleurs en lien étroit avec l'Observatoire dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, au travers d'une participation dans sa gouvernance. A noter que le cadre de gouvernance comprendra 7 collèges (financeurs, investisseurs, émetteurs, société civile, pouvoirs publics, comité scientifique et autres parties prenantes) avec un appel à participation ouvert ce jour. Avec ce transfert des activités de suivi et de transparence assurées par l'Observatoire, l'ambition est également d'internationaliser l'action et le périmètre de suivi de l'Observatoire pour mieux mettre en perspective les progrès réalisés en France, en Europe et ailleurs dans le monde.

Au sein de la fondation, la nouvelle plate-forme travaillera plus étroitement avec la sphère académique pour développer les outils méthodologiques permettant un suivi global de la contribution de la finance à la transition vers une économie décarbonée et respectueuse des limites planétaires. L'objectif est également de trouver de nouveaux partenaires internationaux afin de poursuivre le développement d'une méthodologie de suivi des engagements Net-zéro. Cette initiative permettra une mise en perspective des données françaises avec d'autres zones géographiques.

En détails, la nouvelle plate-forme constituée du CTH et de l'Observatoire aura 4 grands axes de travail à forte valeur ajoutée :

- Publier les données réglementaires issues des reportings 29LEC en open data avec une couche d'analyse permettant une meilleure lisibilité et comparabilité des reportings ;
- Suivre les engagements Net Zero des acteurs financiers ;
- Continuer, au moins pour 2024, le suivi des engagements selon les principes arrêtés avec l'ACPR dans le cadre du programme européen LIFE ;
- Suivre l'alignement de l'ensemble de l'économie, avec un focus particulier sur l'échelle européenne, voire internationale, pour mettre en perspective l'avancée de la place de Paris.

Un comité scientifique sera également établi dans le cadre de la fondation PARC, répondant à la volonté d'internationalisation des travaux et recommandations publiées.

**Cécile Goubet, Directrice Générale de l'Institut de la Finance Durable, souligne :** « Avec ce transfert, nous clarifions la portée des chantiers et des données tout en engageant une nouvelle étape qui permettra aux acteurs français de se positionner par rapport à leurs homologues européens et internationaux. L'Institut de la Finance Durable mettra toutes ses capacités de coordination et de suivi des acteurs au service de la promotion des données de la Place ; l'Observatoire pourra s'appuyer sur une structure académique dédiée intégralement à la transparence et à la mise en perspective des efforts locaux et internationaux. Aujourd'hui, c'est un pas de plus vers une meilleure comparabilité des efforts en matière de transition écologique de notre place financière. »

**Jean-Michel BEACCO, Délégué Général de l'ILB, ajoute :** « La mutation de l'Observatoire s'inscrit dans un désir d'adapter sa stratégie de suivi, alors que le cadre réglementaire a beaucoup évolué depuis sa création en 2019. C'est aussi un moyen, avec la nouvelle fondation PARC que nous hébergeons, d'entériner la nécessaire internationalisation des activités de l'Observatoire – car les travaux que nous y menons concernent autant les acteurs français qu'euro-péens voire mondiaux. C'est pourquoi nous voulons donner à cette fondation les moyens d'une analyse plus large, comparative, grâce notamment aux outils développés au sein de l'ILB en matière de scrapping de données. »

**Raphaël Lebel, Directeur de l'Observatoire de la finance durable, conclut :** « Tout comme les émissions de gaz à effet de serre d'aujourd'hui conditionnent le réchauffement climatique, les investissements d'aujourd'hui structurent l'économie de demain. C'est pourquoi il est indispensable de continuer à construire ce tableau de bord qu'est l'Observatoire de la finance durable et la nouvelle fondation PARC est tout indiquée pour cette accélération apportant une dimension internationale, l'expertise scientifique, et une structure d'intérêt général au projet »

### **À propos de l'Institut de la Finance Durable :**

Créé en octobre 2022, l'Institut de la Finance Durable, branche de Paris EUROPLACE, a pour objectif de coordonner, fédérer et accélérer l'action de la Place financière de Paris

pour la réalisation de la transition écologique et la transformation de l'économie vers un modèle bas-carbone et inclusif, aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs du développement durable. Il rassemble l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la Place de Paris et porte les positions de la Place au plan européen et international. L'Institut de la Finance Durable est présidé par Yves Perrier.

### **À propos de l'Institut Louis Bachelier (ILB) :**

L'Institut Louis Bachelier (ILB) est une association de loi 1901, créée en 2008, sous l'impulsion de la Direction générale du Trésor et de la Caisse des Dépôts. L'ADN du Réseau Louis Bachelier (Institut Louis Bachelier, Fondation du Risque, Institut Europlace de Finance) est la recherche scientifique, qui favorise le développement durable en Économie et Finance. Actuellement plus de 60 programmes sont hébergés à l'ILB, avec un focus sur quatre transitions sociétales : environnementale, digitale, démographique et financière. Les activités visent à engager des académiques, des entreprises et des pouvoirs publics dans des programmes de recherche ainsi que dans les manifestations scientifiques et autres forums d'échange.

### **L'Observatoire de la Finance Durable est financé par...**



Engagée depuis 30 ans dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME est résolue à faire bouger les lignes pour bâtir une société plus sobre et solidaire. Nous nous mettons au service de tous les acteurs (État, entreprises, collectivités, citoyens) pour accélérer la baisse de notre consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous soutenons l'innovation et la recherche. Nous agissons sur tous les champs de la transition écologique (alimentation, mobilité, logement, consommation, etc.) pour que chacun repense ses usages et ses besoins et dispose de solutions alternatives. À l'ADEME, nous en sommes convaincus, ces changements sont possibles, mais aussi désirables.



Huit acteurs clés de la finance durable en France se sont réunis sous la coordination de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), sur un programme inédit d'ingénierie financière d'un budget de 18 millions d'euros, et doté de 10 millions d'euros de financement par la Commission Européenne (programme LIFE qui soutient des actions favorisant la mise en œuvre de politiques européennes). Ce projet, Finance

Climact, vise à développer des méthodes et outils nouveaux, et à les intégrer aux processus de décisions et de pilotage des différentes parties prenantes du secteur financier. Cette stratégie s'inscrit directement dans l'Accord de Paris, qui vise à « rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique ». L'Observatoire de la Finance Durable est une action du projet Finance Climact et financé en partie par le programme LIFE.

---

### **Contacts presse Institut de la Finance Durable :**

Anne-Sophie Gentil – [anne-sophie@2017.fr](mailto:anne-sophie@2017.fr) – 06 32 92 24 94

Charles Moulinier-Becher – [charles@2017.fr](mailto:charles@2017.fr) – 06 84 84 57 58

### **Contacts presse Institut Louis Bachelier :**

Ryadh Benlahrech – [ryadh.benlahrech@institutlouisbachelier.org](mailto:ryadh.benlahrech@institutlouisbachelier.org) – 01 73 01 93 90